



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**COMMUNICATION MUNICIPALE N° 4/2013**

le 6 février 2013

**Concerne :**

Mise en route de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le collège des Mousquetaires.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a le plaisir d'informer le Conseil communal que la pose de 497 panneaux photovoltaïques sur la toiture du collège des Mousquetaires est terminée. De ce fait, le raccordement au réseau de la Romande énergie a pu être réalisé comme prévu avant la fin de l'année 2012, malgré les conditions météorologiques très difficiles de décembre, ceci grâce au professionnalisme dont ont fait preuve les différents partenaires engagés.



Toiture principale avant travaux

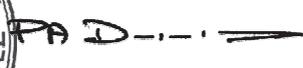


le 21 décembre 2012

Désormais la Commune est non seulement consommatrice mais également productrice d'énergie électrique propre. Entre le 21 décembre 2012, date de la mise en service de l'installation, et le 10 janvier 2013, les panneaux ont produit 512 kWh. Le document garantissant la certification des données de l'installation a été transmis à Swissgrid.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ  
Le syndic : Le secrétaire :

  
Lyonel Kaufmann

  
Pierre-A. Dupertuis



Adopté par la Municipalité le 14 janvier 2013

ADM-1301-PAD-hm-CC-Comm 04-2013-Panneaux photovoltaïques.docx



MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ  
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15  
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch